



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ents) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 12
Absents : 1
Excusés : 3

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ents) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine
M. DECLERCQ Ludovic
M. ROUY Christophe

Etai(ents) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Demande de subvention terrain foot à 5 + Plan de financement Délibération n°2023 - 20

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement Terrain de foot à 5

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Terrain de foot à 5		83 080,00 €	16 616 €	99 696,00 €	
<u>Subventions calculées sur le HT</u>					
Agence Nationale du Sport	50%				41 540,00 €
FFF (FAFA)	30%				24 924,00 €
FCTVA (arrondi à 15%)					14 954,40 €
Fonds propres de la commune					18 277,60 €
Total		83 080,00 €	16 616 €	99 696,00 €	99 696,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire la demande de subvention,
ACCEPTÉ le plan de financement,

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2023.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon
Le Maire

